

## DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

**2017 DAC 571** Subvention (30.000 euros) et convention avec la Fondation Henri Cartier-Bresson (14e).

### PROJET DE DELIBERATION

#### EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Je vous propose, par le présent projet, d'apporter notre soutien à la Fondation Henri Cartier-Bresson.

La Fondation Henri Cartier-Bresson a été créée en 2001 à l'initiative de Henri Cartier-Bresson, de Madame Martine Franck, son épouse, de Madame Mélanie Wuthrich et de Monsieur François Voss, afin que le patrimoine artistique que constitue l'œuvre de Henri Cartier-Bresson soit conservé en France. Henri Cartier-Bresson souhaitait également promouvoir d'autres photographes, cinéastes ou dessinateurs, dont l'œuvre présentait des similitudes avec la sienne. Il aspirait à ce que la Fondation devienne un organisme vivant et dynamique.

La Fondation Henri Cartier-Bresson a été reconnue établissement d'utilité publique par le décret du 11 mars 2002 qui en a également approuvé les statuts.

Afin de soutenir la création, la fondation décerne un prix tous les deux ans. Il est attribué par un jury international et permet à un photographe de réaliser un projet qu'il ne pourrait mener à bien sans cette aide. Elle organise également des rencontres et des colloques.

Depuis sa création, la Fondation Henri Cartier-Bresson poursuit un important travail de conservation, restauration et inventaire de l'œuvre du photographe.

En 2017, l'association a présenté trois expositions.

L'exposition « Images à la Sauvette » d'après l'ouvrage éponyme de Henri Cartier-Bresson présente une sélection de tirages d'époque ainsi que de nombreux documents d'archive liés à l'aventure de ce livre, qui, dès sa parution en 1952, rencontra un succès retentissant dans le monde des arts.

L'exposition « Bilad es Sudan » de Claude Iverné, lauréat du prix HCB 2015, propose des photographies du Sud Soudan, offrant les images d'une mutation précipitée d'un territoire encore épris de nomadisme vers une économie de marché.

L'exposition « Traverser » de Raymond Depardon invite à une traversée de l'œuvre de l'artiste depuis ses premiers pas à la ferme du Garet jusqu'à aujourd'hui, autour d'une centaine de tirages, textes, film et documents de l'auteur.

La Fondation Henri Cartier-Bresson et la Fondation François Sommer s'associent pour acquérir et remodeler un ancien garage dans le Marais, 79 rue des Archives, à Paris.

La Fondation Henri Cartier-Bresson cherchait depuis longtemps un lieu plus vaste et plus central, pour réunir le dernier legs des archives de Martine Franck à celles de son époux Henri Cartier-Bresson, et offrir de plus amples espaces d'exposition. La Fondation quittera le 14<sup>e</sup> arrondissement pour s'installer au rez-de-chaussée et au 1<sup>er</sup> étage du futur bâtiment, 79 rue des Archives dans le 3<sup>e</sup> arrondissement, partageant une partie du bâtiment avec la Fondation François Sommer pour ses bureaux. Les travaux des futurs locaux devraient aboutir à l'automne 2018.

Je vous propose d'attribuer à la Fondation Cartier-Bresson une subvention d'équipement de 30.000 euros en 2017 pour l'accompagner son installation rue des Archives.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer et de m'autoriser à signer la convention, jointe au projet, qui en fixe les conditions d'attribution.

Le Maire de Paris